

Le ministre japonais des Affaires étrangères au Luxembourg

«Un changement rapide du rapport de forces»

Fumio Kishida, la situation internationale et les rapports avec le Grand-Duché

INTERVIEW: GASTON CARRÉ

Les ministres des Affaires étrangères de l'Asem étant réunis aujourd'hui au Luxembourg, nous en avons saisi l'occasion pour un entretien avec le chef de la diplomatie japonaise Fumio Kishida, qui évoque les relations de son pays avec le Grand-Duché et quelques sujets majeurs de préoccupation sur le plan international.

■ Quel est l'état actuel des relations entre le Japon et le Luxembourg? Y a-t-il un domaine particulier dans lequel vous souhaitez approfondir ces relations?

En tant que ministre des Affaires étrangères du Japon c'est un grand plaisir de visiter le Luxembourg pour la première fois. Je me réjouis de constater que les relations entre le Japon et le Luxembourg basées sur des contacts humains étroits sont très intimes et solides. Je pense en particulier aux proches relations entre les familles impériale du Japon et grand-ducale du Luxembourg. S.A.R. le Grand-Duc Henri a d'ailleurs visité le Japon à plusieurs reprises alors que L.A.R. le Grand-Duc Héritier Guillaume et la Princesse Stéphanie s'y sont rendus en octobre de l'année dernière. Des rencontres régulières ont également lieu au niveau politique. Etienne Schneider, vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, a visité le Japon l'année dernière. Il est aussi encourageant que le Premier ministre Xavier Bettel ait visité le Japon au mois de juillet au moment même où le Luxembourg endossait la présidence du Conseil de l'Union européenne. Je suis en outre très heureux du fait que Pierre Gramigna, ministre des Finances, s'y soit également rendu plusieurs fois et ai hâte de revoir le ministre des Affaires étrangères Jean Asselborn.

Lors de la visite de Xavier Bettel au Japon, nos deux pays ont décidé

de renforcer encore davantage leurs relations économiques. En effet, de nombreux échanges ont déjà eu lieu dans ce domaine comme la mission économique couplée à la visite du Grand-Duc Héritier au Japon ou le très récent passage au Grand-Duché d'une mission de la Keidanren, Fédération des organisations économiques japonaises. L'économie luxembourgeoise a su se développer grâce à son secteur financier et promet actuellement la diversification industrielle dans des domaines tels que le TIC et la logistique. Je suis impatient de découvrir ces activités innovantes.

Le Japon a renoué avec sa croissance économique. Un réel potentiel existe donc en vue d'encore augmenter les investissements et le commerce entre le Luxembourg et le Japon. Récemment, nos deux pays ont mis en avant leurs attraits touristiques permettant une augmentation des flux de personnes. Plus de 200 jeunes venus du Luxembourg se sont rendus cet été au Japon pour y participer au World Scout Jamboree dans la préfecture de Yamaguchi. Je m'attends aussi à un approfondissement des échanges culturels, y compris dans des domaines comme le Washoku (cuisine japonaise) ou le Manga.

■ Le Japon et l'Europe coopèrent en matière de politique étrangère et de sécurité. Quel peut être leur apport face aux crises du Moyen-Orient et en Afrique du Nord, face au terrorisme et, par ailleurs, aux efforts de non-prolifération des armements nucléaires?

Le Japon et l'Europe, qui partagent des valeurs et principes fondamentaux communs, entretiennent un partenariat très étroit, basé sur une confiance mutuelle. Cette réunion des ministres des Affaires étrangères d'Asie et d'Europe à Luxembourg sera l'occasion de discussions franches dans le but d'encore approfondir les coopérations avec

mes confrères asiatiques et européens, notamment au sujet des défis que la communauté internationale doit encore relever.

Parmi ces défis, la stabilité du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, tous deux voisins de l'Europe, est un sujet d'importance pour le Japon qui va cette année apporter une aide de 800 millions de dollars aux réfugiés et personnes déplacées de Syrie et d'Irak. Le Japon envisage aussi de débloquer 750 millions de dollars afin de rétablir la paix au Moyen-Orient et en Afrique. J'ai bon espoir que ce type d'aide contribuera à la stabilité de la région et à la résolution de la crise des réfugiés en Europe.

Le terrorisme ainsi que l'extrémisme violent sont des menaces pour la communauté internationale entière et nous condamnons fermement les attaques perpétrées ou planifiées en France et en Belgique en ce début d'année sans oublier celles ayant frappé la Syrie, la Tunisie et l'Egypte. Au vu des menaces croissantes par des organisations terroristes telles que l'Etat islamique, le Japon a l'intention de promouvoir les coopérations dans le domaine des mesures anti-terroristes en s'engageant, sur le moyen et long terme, à la résolution des problèmes qui sont à l'origine du développement du terrorisme et, à court terme, à l'application des sanctions à l'égard du terrorisme ainsi qu'à l'exécution des contrôles aux frontières, toujours en étroite collaboration avec l'UE.

Le Japon et l'Europe partagent la vision d'un «monde sans arme nucléaire». Je me félicite de l'accord sur le nucléaire iranien qui renforce le régime international de non-prolifération des armes nucléaires et apprécie grandement les efforts déployés par les parties concernées, dont l'Union européenne. Lors de ma visite en Iran le mois dernier, j'ai appelé le président Hassan Rouhani et mon homologue Javad Zarif à faire appliquer complètement cet accord. Le Japon soutiendra l'application sans faille dudit accord.

■ Sur le plan économique, l'accord de partenariat entre l'Union européenne et le Japon est un vaste accord de libre-échange qui représenterait, s'il aboutissait, quelque 40 % du commerce mondial. Quelle est l'évolution actuelle de ce projet?

L'accord de partenariat économique Japon-UE (APE) qui est un des piliers de la stratégie de croissance du gouvernement japonais, est également une force motrice pour un plus grand développement de l'économie européenne. La «nouvelle stratégie de commerce» annoncée le mois dernier par la Commission européenne dirigée par Jean-Claude Juncker considère d'ailleurs cet accord comme l'un des dossiers les plus importants. Une importance stratégique accrue serait en outre conférée au Japon ainsi qu'à l'UE si les trois parties – à sa-



Relations bilatérales: «Un réel potentiel existe en vue d'augmenter les investisse-

voir le Japon, l'Union européenne et les Etats-Unis – parvenaient à simultanément approfondir leurs relations économiques à travers la mise en œuvre des trois accords APE (accord de partenariat économique Japon-UE), PTP (partenariat transpacifique) et PTCI (partenariat transatlantique de commerce et d'investissement). En mai 2015, le Premier ministre japonais et les dirigeants de l'UE ont réaffirmé que nous nous efforcerons de parvenir à un accord avant la fin de cette année sur tous les points majeurs de l'APE – qui est exhaustif et de haut niveau – en mettant l'accent aussi bien sur la rapidité que la qualité.

Les négociations se sont depuis intensivement poursuivies et les négociateurs y travaillent en ce moment même à Bruxelles. Le Japon veut maintenir ces efforts pour voir le jour où nous pourrions partager les fruits de cet accord, à savoir le développement supplémentaire des relations entre le Japon et l'Union Européenne ainsi que la prospérité mutuelle.

■ Qu'attendez-vous de l'Europe face au problème autour des îles Senkaku et la menace nord-coréenne? Existe-t-il un risque de dérapage de la situation avec la Chine?

L'environnement sécuritaire au sein de la région Asie-Pacifique est en train de se durcir. Il existe en mer de Chine orientale des situations répétées de pénétration par la Chine dans les eaux territoriales autour des îles Senkaku qui font partie intégrante du territoire japonais ou encore ses tentatives successives de changer unilatéralement le statu quo en mer de Chine méridionale. La Corée du Nord poursuit ses pro-

grammes de développement nucléaire et de missiles, ce qui constitue des violations flagrantes des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations unies.

« Le contexte sécuritaire au sein de la région Asie-Pacifique est en train de se durcir. »

Fumio Kishida

La communauté internationale se doit de répondre d'une seule voix à des tentatives unilatérales de changement du statu quo causées par le non respect de l'ordre de loi et de l'intégrité territoriale, à des violations des résolutions du Conseil de Sécurité et à des problèmes d'ordre humanitaire comme l'enlèvement d'êtres humains. Dans ce contexte, la coopération entre le Japon et l'Europe, basée sur leurs valeurs fondamentales communes, est particulièrement importante.

Au sujet des îles Senkaku, tout en maintenant que ces îles font partie intégrante du territoire japonais tant du point de vue historique que du droit international, et constatant de ce fait qu'elles sont sous le contrôle effectif de notre pays, nous n'avons pas l'intention d'aggraver la situation et continuerons à adopter une attitude calme et ferme.

■ Le Japon vient de procéder à un changement de paradigme en entrant sa «légalisation pour la Paix et la Sécurité». Pourquoi ce changement? Dans quelle mesure le Japon est-il prêt à s'associer à des actions militaires internationales?



Fumio Kishida,
ministre japonais
des Affaires
étrangères.
(PHOTO: M.J.A.E.)



«...ents et le commerce entre le Luxembourg et le Japon.»

(PHOTO: AP)

Le climat en matière de sécurité autour du Japon s'est de plus en plus durci comme constaté avec un changement rapide du rapport de forces et l'émergence de nouvelles menaces telles que le terrorisme ou les attaques cybernétiques. Dans ces conditions, la nouvelle Législation pour la Paix et la Sécurité est indispensable pour garantir en toute situation une réponse sans faille afin de sécuriser les vies et l'existence paisible du peuple japonais.

Cette législation va en outre nous permettre de nous acquitter des res-

pensabilités qui nous incombent, en tant que membre de la communauté internationale, de faire une « contribution proactive à la paix » fondée sur le principe de coopération internationale afin de maintenir la paix et la prospérité mondiale. En vertu de la nouvelle Législation pour la Paix et la Sécurité, le Japon renforcera sa contribution à la paix et la prospérité de la communauté internationale par des opérations de maintien de la paix des Nations unies et de soutien logistique. Il est à noter que la nature du con-

tenu de cette législation est extrêmement restreinte en comparaison à d'autres pays en raison des contraintes imposées par notre constitution. Le parcours de notre pays en tant que nation éprise de paix, notamment basé sur une politique orientée exclusivement vers la défense de notre patrie, est inébranlable. Le Japon, tout en poursuivant fermement le parcours d'une nation éprise de paix, pratiquera une politique de « contribution proactive à la paix » en étroite coopération avec d'autres pays.